

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

□ Seconde

Première

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Inscription financière au Lycée Jacques MONOD (CLAMART) - Année scolaire 2025/2026 : Service Gestion Organisme Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** L'inscription financière est une démarche obligatoire qui concerne l'ensemble des élèves, demi-pensionnaires ou non. Elle permet la bonne administration des données financières qui seront nécessaires tout au long de la scolarité de votre enfant au lycée Monod : sorties et voyages, bourses et aides, demi-pension,... SERVICE RESTAURATION Le service de restauration fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les repas doivent être réservés obligatoirement avant minuit la veille. Toute inscription doit se faire en remplissant ou modifiant le formulaire en ligne sur le site : https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/lycee-monod-inscription-financière Sur le site internet du lycée Jacques Monod (http://www.lyc-monod-clamart.ac-versailles.fr/ vous retrouverez: - le lien pour l'inscription en ligne au service de restauration - le règlement intérieur du service de restauration - le lien pour réserver les repas 1. IDENTIFICATION DE L'ELEVE 1 IDENTIFICATION DE L'ELEVE NOM DE FAMILLE DE L'ELEVE (en majuscules) PRENOM DE L'ELEVE (en majuscules) Classe à la rentrée 2025-2026

2. IDENTIFICATION DU RESPONSABLE LEGAL QUI PAIE LES FRAIS SCOLAIRES

NOM DU RESPONSABLE LEGAL (en majuscules) Responsable légal qui paie les frais scolaires
PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL Responsable légal qui paie les frais scolaires
Adresse e-mail
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal financier
Format pdf
3. REGIME DE VOTRE ENFANT
Régime à la rentrée 2025-2026 Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Demi-pensionnaire
Externe
Je, soussigné le responsable légal, atteste l'exactitude des informations saisies et, le cas échéant, reconnais avoir pr connaissance du règlement intérieur du service de restauration. Si votre enfant est externe, la démarche s'arrête ici. N'oubliez pas de cliquer en bas de page sur le bouton bleu "déposer mon dossier".
Cochez la mention applicable Oui
Non

5. JUSTIFICATIFS POUR LA TARIFICATION DE LA DEMI-PENSION

Précision

Le tarif est déterminé par le quotient familial.

Rendez-vous directement sur : https://calculette-qf.iledefrance.fr

Ou déposez l'attestation de paiement de la Caf mentionnant votre quotient familial:

Vous n'êtes pas allocataire Caf:

Une calculette vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation: https://calculette-qf.iledefrance.fr

Joindre obligatoirement l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer, du livret de famille et les prestations familiales du dernier mois.

SI VOTRE QUOTIENT FAMILIAL EST SUPÉRIEUR A 2388€, AUCUNE PIECE JUSTIFICATIVE

Inscription financière au Lycée Jacques MONOD (CLAMART) - Année scolaire 2025/2026 N'EST A FOURNIR. LE TARIF MAXIMAL SERA APPLIQUÉ: 4.58€ LE REPAS.

ATTESTATION DE PAIEMENT CAF Indiquez le montant de votre quotient familial indiqué sur l'attestation de paiement.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous êtes allocataire, attestation de paiement de la CAF
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si vous n'êtes pas allocataire CAF, votre attestation de restauration scolaire
La calculette permettant d'établir votre quotient familial et d'éditer l'attestation de restauration scolaire est disponible ici : https://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Votre dernier avis d'imposition
Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial ave la calculette (Format pdf ou jpeg)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Dernier avis d'imposition de l'autre responsable légal le cas échéant
Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial ave la calculette (Format pdf ou jpeg)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie complète du livret de famille
Obligatoire si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial ave la calculette (Format pdf ou jpeg)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier [Justificatif de prestations familiales autres (MSA,)
Si vous n'êtes pas allocataire CAF et que vous avez vous-même généré l'attestation de quotient familial avec la

calculette (Format pdf ou jpeg)